

GUIDE DE L'EXPOSANT

EXPOSANTS SALON DU LIVRE
FESTIVAL QUAI DES BULLES
24, 25 ET 26 OCTOBRE 2025

Merci d'avoir réservé un stand pour la prochaine édition du festival Quai des Bulles !

Afin de préparer au mieux votre venue, vous trouverez dans ce guide l'ensemble des informations utiles concernant votre stand, vos accréditations, l'accueil professionnel, la restauration, le montage, le démontage, les livraisons et les dates à retenir.



LE FESTIVAL

DATES ET HORAIRES DU FESTIVAL – OUVERTURE AU PUBLIC

Vendredi 24 octobre	9h30 – 19h00
Samedi 25 octobre	9h30 – 19h00
Dimanche 26 octobre	9h30 – 18h00

LES RENDEZ-VOUS OFFICIELS

VISITE INAUGURALE

vendredi 24 octobre - 17h

Espace exposant

sous réserve de confirmation d'horaire

REMISE DES PRIX

samedi 25 octobre - 19h30

Hôtel de l'Univers

sous réserve de confirmation d'horaire

LES LIEUX

L'ESPACE EXPOSANT

Pour permettre à tous les professionnels de travailler dans les meilleures conditions, Quai des Bulles met à votre disposition un lieu adapté sous forme de deux espaces modulables : le centre d'exposition Le Quai St Malo avec son extension sous forme de chapiteau.

Le Quai St Malo permet d'accueillir des stands allant de 6m² à plus de 100m².

L'architecture intérieure du bâtiment figure une coque de bateau retournée. Les hauteurs sont modifiées par des arches, d'où une hauteur maximum à respecter de 6 m.

Le chapiteau, qui offre les mêmes possibilités que le Quai St Malo.

Cette extension est une structure en bardage rigide, catégorie H3, 3m à la sablière, d'où une hauteur maximum à respecter de : 4,50 m pour les stands centraux et 3m pour les stands latéraux.

LE PALAIS DU GRAND LARGE

Faisant face au Quai St Malo, vous trouverez le Palais du Grand Large, qui accueille expositions, rencontres, spectacles et animations durant les trois jours de festival.

Vous y retrouverez également des espaces réservés aux professionnels accrédités : l'accueil professionnel (accessible via une entrée spécifique depuis l'extérieur), ou encore l'espace restauration (sur réservation uniquement).

MAIS AUSSI...

Le festival est présent partout dans la ville ! retrouvez expositions, rencontres et animations au Pôle culturel de la Grande Passerelle (face à la gare), mais également nos expositions extérieures.

VOTRE STAND

STANDS AMENAGES

Vous avez choisi un stand aménagé. Il comprend : cloisons en mélaminé (hauteur : 2.40 m), enseigne, tables équipées de nappes en coton gratté ignifugé, branchement électrique 3kW, chaises et spots (un spot par mètre linéaire en façade).

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'y aura pas de moquette à l'intérieur des stands qui se trouvent dans le bâtiment en dur. Si vous souhaitez venir avec votre propre moquette, celle-ci devra répondre aux normes de sécurité en vigueur et être ignifugée.

Les chapiteaux sont recouvert entièrement de moquette.

Les stands sont constitués de panneaux mélaminés. En aucun cas les punaises, agrafes, double-face ne doivent être utilisés. Sont tolérés cismaies et scotch. Toute détérioration sera à la charge de l'exposant.

Lors de votre inscription, vous avez choisi un stand de 2m ou de 3m de profondeur. Seuls les stands de 3m de profondeur peuvent être équipés d'une étagère (fournie par nos soins dans la limite des stocks disponibles).

Les demandes d'étagères doivent être faites à l'avance auprès de l'organisation.



Exemple de stand 3x3m avec étagères



STANDS NUS

Vous avez choisi de venir avec votre propre structure (superficie minimum de 24m²) : les plans de votre stand ainsi que la description des matériaux utilisés devront nous être adressés impérativement avant le 30 juillet 2025.

Attention, il est nécessaire de nous indiquer le plan électrique de votre stand.

Si vous travaillez avec un standiste, vous pourrez transmettre à celui-ci nos coordonnées et nous donner les siennes afin que les échanges soient facilités. Pour des raisons d'organisation, il faudra également nous transmettre le jour et l'heure de l'arrivée des équipes de montage ainsi que le/les numéro(s) d'immatriculation du ou des camion(s) de livraison.

PLAN DU SALON

Le plan d'implantation est établi par les responsables en charge des exposants selon les possibilités de placements. Bien que l'exposant n'ait pas le choix de son emplacement, l'association Quai des Bulles s'efforcera de respecter les souhaits de celui-ci, à condition toutefois que les demandes d'admission lui soient remises en temps utile.

Le plan d'implantation définitif est transmis courant septembre.

La numérotation des stands comporte une lettre A, B, C, D et un nombre. La lettre indique l'allée du stand, et le nombre : le numéro de votre stand.

MOBILIER

Pour toute location de mobilier plus spécifique non fourni par nos soins (fauteuils, tables basses, étagères ...), nous pouvons vous mettre en contact avec notre prestataire, la société Expo Ouest : Sophie Souprayen – 02 96 89 12 12.

BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Notre prestataire installe les compteurs et s'occupe des branchements adéquats.

Les stands aménagés sont chacun équipés d'une alimentation de 3 KW. S'il vous faut toutefois plus de puissance ou des branchements spécifiques triphasés, ou autres, merci de nous contacter en amont de l'événement. Les demandes faites sur place ne pourront être satisfaites.

Les alimentations des stands nus sont adaptées à la taille du stand, si vous avez des besoins spécifiques il est toutefois important de nous en faire part en amont de l'évènement.

LIBRAIRES

Vous pouvez faire appel à un libraire pour la tenue de votre stand sur place si vous le souhaitez. Il sera nécessaire de nous en informer et de nous faire parvenir le nom du libraire et la liste détaillée de l'équipe afin que nous puissions prévoir les accréditations nécessaires.

TPE / WIFI

Veuillez noter que nous ne nous occupons pas de la location des TPE sur les stands. Le plus simple est de contacter directement votre banque afin de connaître leurs offres.

Une connexion WIFI sera dédiée aux exposants. Il vous suffira de nous demander les codes en arrivant sur place.

DISTRIBUTION PUBLICITAIRE – ANIMATIONS - DÉMONSTRATIONS

Les distributions de documents ou objets publicitaires et les animations ou prospections commerciales sont strictement interdites en dehors des limites du stand. (Cf. le règlement intérieur du festival article 17)

VOS ACCREDITATIONS

Votre équipe et les auteurs et autrices que vous invitez sur votre stand auront besoin d'une accréditation nominative pour avoir accès au festival. Il est impératif de demander ces accréditations avant le festival.

Une fois les demandes effectuées, des badges numériques vous seront envoyés par mail et seront à imprimer pour accéder au festival. Vous pourrez les transmettre à l'avance aux personnes concernées afin qu'ils puissent accéder au site directement sans passer par l'accueil professionnel. Des pochettes et tours de cou seront disponibles sur le site pour vous permettre d'être identifiable facilement.



COMMENT OBTENIR DES ACCRÉDITATIONS ?

En 2025, une plateforme unique

Cette année vous pourrez **créer vous-mêmes vos accréditations** staff et auteurs via notre nouvel outil en ligne. Un lien vous sera communiqué courant juillet pour y accéder.

Vos demandes d'accréditations seront **soumises à la validation** des équipes de Quai des Bulles. Une fois validées, elles vous seront automatiquement envoyées par mail.

Nous vous invitons à créer l'ensemble de vos accréditations **avant le 1er octobre 2025**.

L'ACCUEIL PROFESSIONNEL

OÙ SE SITUE-T-IL ?

L'accueil professionnel se situe dans le Palais du Grand Large (en face du salon du livre). On y accède par une entrée spécifique depuis l'extérieur.

QU'ALLEZ-VOUS Y TROUVER ?

C'est là que vous trouverez vos tickets repas et boissons si vous en avez commandés

C'est également le bon endroit si vous avez des questions concernant vos accréditations, votre facture, vos navettes, etc.

Vos auteurs sont également les bienvenus à l'accueil professionnel pour récupérer leur cadeau.

Vous y trouverez également une bagagerie (service destiné aux auteurs et autrices).

Dans le cadre du plan Vigipirate, il sera impossible de pénétrer au Palais du Grand Large avec un bagage non étiqueté par l'organisation. Une étiquette bagage nominative pourra être délivrée aux auteurs à l'accueil professionnel, sur demande.

Toute personne se présentant à l'accueil professionnel est susceptible de devoir présenter ses bagages (sacs et valises) pour un contrôle visuel.

QUAND EST-IL OUVERT ?

Du jeudi 23 au samedi 25 octobre de 8h30 à 19h et le dimanche 26 octobre de 8h30 à 18h30.

ACCUEIL TECHNIQUE MONTAGE

Un accueil exposants vous sera également proposé à votre arrivée au salon du livre (Quai St Malo, porte R1) le jeudi 23 octobre, pour vous orienter et répondre aux questions techniques liées à votre installation.

Horaires ouverture montage (jeudi 23 octobre) : 08h30 - 21h.

Attention, il est nécessaire d'avoir son accréditation imprimée pour accéder au salon du livre.

LA RESTAURATION

Afin que vos équipes et vos auteurs puissent se restaurer facilement, nous mettons à votre disposition plusieurs possibilités de restauration le midi :

Un espace Foodtrucks réservés aux professionnels accrédités sera accessible au fond de l'espace Exposants.

La restauration au Palais du Grand Large (bâtiment situé en face de l'Espace exposant), servie sous forme de buffet du vendredi midi au dimanche midi, uniquement pour les personnes accréditées. Attention, pour accéder à cet espace restauration, il est nécessaire de réserver des tickets-repas.

LE REPAS FRUITS DE MER

Moment de convivialité attendu par de nombreux éditeurs, autrices et auteurs, le repas fruits de mer, aura lieu le **vendredi 24 octobre à 20h** au sein de l'espace restauration du Palais du Grand Large. Attention, les places sont limitées la réservation est obligatoire.

TARIFS

Réservation obligatoire avant le 1er octobre 2025.

Tickets repas midi et dimanche soir (Palais du Grand Large) - réservé aux professionnels - 30€

Repas de fruits de mer - places limitées - 45€

Jeton boisson - 1€

MONTAGE / DÉMONTAGE

HORAIRES EXPOSANTS - SALON DU LIVRE

Jeudi 23 octobre	8h30 – 21h (montage)
Vendredi 24 octobre	8h30 – 20h
Samedi 25 octobre	8h30 – 20h
Dimanche 26 octobre	8h30 – 24h00 (démontage)
Lundi 27 octobre	8h00 – 12h00 (démontage structures uniquement)

STANDS AMÉNAGÉS

Installation dès le jeudi 23 octobre à partir de 8h30 et jusqu'à 21h.

Démontage le dimanche 27 octobre de 19h à minuit.

STANDS NUS

Installation à partir du lundi 20 octobre 14h.

Démontage dès le dimanche 26 octobre à partir de 19h et jusqu'à minuit.

Les structures devront être démontées et les marchandises enlevées entièrement pour le lundi 27 octobre, 12h.

ACCÈS

Attention, afin d'accéder au salon pour le montage, il est nécessaire de posséder son accréditation imprimée afin de passer les contrôles de sécurité. Il n'est pas nécessaire de passer d'abord par l'accueil professionnel si vous avez été en mesure d'imprimer votre accréditation en amont. Cet accueil est ouvert de 8h30 à 19h30. Dans le cas d'une arrivée après 19h30, vous ne pourrez donc pas accéder au salon pour monter votre stand.

GESTION DES DÉCHETS

Dans un souci d'amélioration de notre impact environnemental, nous avons mis en place de nombreux conteneurs à votre disposition. Nous comptons également sur la responsabilité de chacun des exposants pour laisser un environnement propre et non encombré.

LIVRAISONS ET RETOURS

Nous attirons votre attention sur la procédure mise en place avec les transporteurs ELS.

LIVRAISONS

Constructeurs de stands	Livraison à partir du lundi 20 octobre 2025 à 12H00
ELS uniquement	Livraison à partir du mercredi 22 octobre 2025
Exposants transportant leurs produits par leurs propres moyens (VL) ou par un autre transporteur	Livraison jeudi 23 octobre 2025 de 9H00 à 20H00

Les livraisons sont interdites sur le site du Festival du lundi 20 octobre 2025 au mercredi 22 octobre 2025, à l'exception des Transports ELS recommandés par l'organisation.

LIVRAISONS PAR LES TRANSPORTS « ELS »

Le Festival a confié à la Société ELS la gestion des livraisons à destination des exposants, afin de respecter au mieux les consignes de circulation et de sécurité.

De même, la Société ELS sera seule habilitée à effectuer le chargement du retour des produits le dimanche 26 octobre 2025 à la fermeture du Festival, à partir de 18H30.

ELS proposera par ailleurs une prestation de déchargement/manutention, chariots élévateurs et transpalettes. Vous pouvez consulter ELS Pour toute demande de devis prise en charge totale de vos différentes marchandises.

CONTACTER ELS

Jean-Christophe DESVIGNES

Jean-François FELIX

01 30 37 93 90

bd@els.biz

LIVRAISONS PAR VOTRE PROPRE TRANSPORTEUR

Ces livraisons sont autorisées le JEUDI 23 OCTOBRE 2025 DE 9H00 A 20H00.

Pour toutes les livraisons assurées par votre propre transporteur, vous devez gérer vous-même la location de transpalette et chariot élévateur, leur utilisation, le déchargement et l'acheminement sur votre stand.

Vous devrez prendre contact avec l'organisation du Festival afin d'indiquer la date et l'heure prévue pour ces différentes étapes (livraisons albums, enlèvement conditionnements, chargements pour retour des produits et marchandises).

Les expéditions sont effectuées aux risques et périls de l'exposant, directement sur son stand. Il lui appartient d'être présent ou représenté à l'arrivée des colis. Ceux-ci doivent bien être étiquetés sur chaque côté à l'adresse suivante :

FESTIVAL QUAI DES BULLES
NOM DE VOTRE STAND
N° DE VOTRE STAND
CENTRE D'EXPOSITION LE QUAI ST MALO
QUAI DUGUAY-TROUIN
35400 ST MALO

A noter :

- Attention les transpalettes électriques sont absolument interdits sous le chapiteau !
- Merci d'indiquer à vos distributeurs de préparer les palettes de manière à ce qu'elles ne dépassent pas 400kg.
- Pour plus de facilités, il est recommandé d'indiquer au transporteur d'avoir un camion équipé d'un hayon.

LIVRAISONS AVEC VOTRE PROPRE VÉHICULE

Des places de stationnement "minute" sont mises à votre disposition le long du Quai St Malo le jeudi 23 octobre afin de pouvoir décharger votre véhicule.

RETOURS

Pour les retours, veuillez noter que tous les colis et palettes doivent impérativement être enlevés avant le lundi 27 octobre 12h au plus tard. Passé ce délai, l'espace sera fermé et des frais de stockage et de manutention pourront vous être facturés.

AUTRES QUESTIONS

ACCÈS / PARKING

Nous attirons donc votre attention sur le fait qu'il n'existe pas de parking exposants. Nous mettons à votre disposition sur notre site Internet un plan de St-Malo où sont indiquées les différentes possibilités de stationnement.

SURVEILLANCE / SÉCURITÉ

Nous faisons appel à une société de sécurité qui exerce une surveillance des espaces de ventes jour et nuit.

En effet, pendant la journée, des agents de sécurité qualifiés sont présents pour assurer la surveillance des lieux et des personnes. La nuit deux maîtres-chiens s'occupent de la surveillance des stands et de la marchandise à l'intérieur même de l'espace.

Nous sommes tenus d'organiser la fouille des sacs des visiteurs à l'entrée des espaces du festival. Il en va de la sécurité de tous, et pour cette raison nous vous remercions de votre compréhension.

Afin de respecter la mise en place de nos mesures de sécurité, nous vous demandons de bien vouloir entrer et sortir par les portes prévues à cet effet et réservées aux personnes accréditées.

IMPORTANT : nous vous rappelons que les risques de vol sont particulièrement importants durant les phases de montage et de démontage. Il appartient aux exposants de maintenir un responsable sur le stand tant que du matériel y subsiste.

En cas de vol sur votre stand, informez-en le responsable des stands présent sur le site. Il vous faudra ensuite déposer plainte à la Police Nationale dans les 24h :

Commissariat de Police
22, rue du Calvaire
35402 ST MALO
Tel : 02 99 20 69 40

SECOURISTES

Pendant toute la durée du festival un poste de secours est tenu par la SNSM. Il se trouve en devant l'espace Quai St-Malo.

HYGIÈNE

En application de la loi sur le tabagisme, nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les lieux ouverts au public et notamment dans l'enceinte du salon. Des zones fumeurs réservées aux exposants seront prévues et réparties à différents endroits de l'espace exposants.

Nous vous rappelons que les chiens sont interdits dans l'enceinte du salon.

CALENDRIER

30 JUILLET

Date limite de demande d'aménagements personnalisés (sous conditions)

SEPTEMBRE

Envoi facture et plan du salon par mail

Encaissement acomptes

1er OCTOBRE -Date limite pour envoyer :

les demandes de réservation repas et jetons boissons

les demandes de réservation navettes auteurs

20 OCTOBRE - Début montage standistes stands nus uniquement

23 OCTOBRE - Début montage stands aménagés

24 OCTOBRE - 9h30 - Ouverture du festival

26 OCTOBRE - 18h - Fermeture du festival - démontage

NOVEMBRE

Encaissement soldes

Vous ne retrouvez pas certaines informations ou fichiers reçus par mail ?

L'ensemble des documents utiles est à retrouver en ligne sur notre espace pro, rubrique exposants :

<http://espace-pro.quaidesbulles.com/infos-pratiques-exposants-2024/>

NOUS CONTACTER

COORDINATION EXPOSANTS

Paul BONDOT

p.bondot@quaidesbulles.com

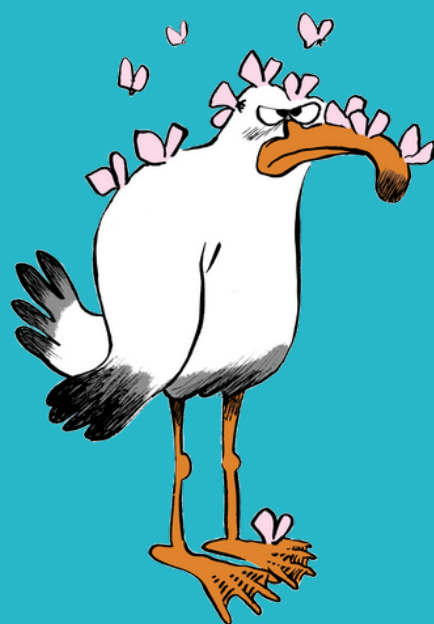
02 99 40 25 30

COORDINATION ACCUEIL AUTEURS REPAS - NAVETTES

Delphine Le Prince Delobel

d.leprince@quaidesbulles.com

02 85 85 65 35



Plus d'infos : <http://espace-pro.quaidesbulles.com/>